

GUIDE 2026-2027

CANDIDAT·ES CAPAES

CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE APPROPRIÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Qui peut s'inscrire au CAPAES ?

Le programme du CAPAES s'adresse à « tout enseignant en fonction en Haute École, en Établissement d'enseignement pour adultes organisant une section de niveau supérieur, en École supérieure des Arts, ou tout membre du personnel académique ou scientifique chargé d'enseignement en fonction en Université » (article 6 du décret CAPAES du 14 avril 2026).

La demande d'admission doit donc comporter une attestation prouvant que le candidat·e est bien en fonction dans l'enseignement supérieur au moment de l'inscription au CAPAES.

Quelles sont les compétences visées par la formation ?

1. Viser la réussite de tous les étudiant·es en construisant, avec les étudiant·es, des contextes pédagogiques et relationnels inclusifs propices à l'apprentissage ;
2. Concevoir des dispositifs spécifiques à l'enseignement supérieur, respectant l'alignement pédagogique, en conformité avec le cadre francophone des certifications (CFC) et en utilisant, le cas échéant, les technologies de l'enseignement adaptées au dispositif ;
3. Concevoir, mettre en œuvre et analyser des évaluations – formatives et certificatives – adaptées à l'enseignement supérieur ;
4. Adopter une posture éthique en portant attention au respect de la neutralité telle que définie dans les textes législatifs dédiés ;
5. Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation ;
6. Ancrer la formation dans une perspective sociétale de la profession concernée
7. Mobiliser des savoirs disciplinaires et faire des choix pertinents relatifs à la transposition didactique ;
8. Fonder sa pratique sur une démarche scientifique, en mobilisant la recherche dans sa discipline et en sciences de l'éducation ;
9. Porter un regard réflexif sur sa pratique, actualiser ses connaissances et poursuivre son développement professionnel tout au long de sa carrière ;
10. S'impliquer dans le fonctionnement de son établissement et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Quel est le format de la formation ?

L'article 3 du Décret CAPAES d'avril 2026 précise que le programme de la formation CAPAES se compose de trois parties :

- La première partie est constituée d'une formation à caractère théorique de 15 crédits.
- La deuxième partie est constituée d'une formation à caractère pratique de 10 crédits.
- La troisième partie est constituée d'un dossier élaboré par le candidat·e au CAPAES correspondant à 5 crédits.

Ce dossier est une production écrite personnelle dans laquelle le candidat·e au CAPAES analyse son parcours professionnel au sein de l'enseignement supérieur et fait la preuve d'un exercice réflexif dans son domaine d'expertise et dans sa pratique d'enseignement.

À l'ULB, nous avons considéré que la plupart de nos cours ont une composante théorique et pratique. Nous avons également considéré que le dossier demandé serait le fil rouge de la formation et qu'il prendrait la forme d'une conception de cours incluant une réflexion sur le parcours professionnel et sur le contexte institutionnel de l'établissement dans lequel le candidat·e enseigne.

Les apprentissages seront évalués au travers de ce dossier par une évaluation dite intégrée : le candidat·e présentera sa proposition d'enseignement lors d'un jury. Il n'y a donc pas d'examen.

Compte tenu du fait que la plupart des cours sont ciblés enseignement supérieur, seul EDUC-E 611 fera l'objet d'une dispense pour les porteur·euses d'un titre pédagogique (article 9 du décret CAPAES du 14 avril 2026).

Par ailleurs, nous attirons l'attention des candidat·es sur le fait que l'évaluation étant intégrée, la notion de « dispense » n'a pas le même sens que dans un programme où les cours sont évalués séparément.

	Cours	Enseignant-es	Crédits	Théorie	Pratique	Dossier
EDUC-E 630	Concevoir un enseignement dans l'enseignement supérieur	N. Postiaux (coord.) S. Bachy D. Baillet	12	8	4	
EDUC-E 611	Aspect socio-historiques, culturels, éthiques et de neutralité de l'enseignement	P. Vienne	4	4		
EDUC-E 612 613 614 615 616 617	Modules didactiques (selon discipline du ou de la candidate)	Selon discipline	6	3	3	
EDUC-E 632	Accompagnement du dossier	S.Velev	5			5
EDUC-E 631	Accompagnement dans l'établissement	D.Baillet (coord.)	3			
Total			30	15	10	5

Évaluation du dossier réflexif

La constitution de ce dossier réflexif permettra :

- une évaluation **intégrée** pour l'ensemble des Unités d'Enseignement suivies dans la formation CAPAES, en valorisant les apprentissages que vous avez développés ;
- le développement d'un **regard réflexif** sur vos connaissances et pratiques pour être acteur ou actrice de votre propre développement professionnel tout le long de votre carrière d'enseignant·e.

La question du numérique dans votre pratique et dans celle des étudiant·es traversera l'ensemble des attendus de la formation.

Le format peut-être un format en ligne ou un format classique à remettre sous la forme d'un PDF.

Il vous sera demandé de vous approprier ce dossier, et d'y travailler en autonomie tout au long de votre formation. Un accompagnement spécifique est prévu dans l'atelier d'accompagnement à l'écriture.

Le cas échéant, les enseignant·es des différentes UE pourront également vous apporter une guidance.

Jury

Un jury restreint composé d'un·e enseignant·e du tronc commun et d'un·e enseignant·e de didactique, accompagné·es de l'assistante en charge de l'atelier d'accompagnement des pratiques, sera attribué à chaque candidat·e.

Une lecture des premières pièces apportées, à la fin du premier quadrimestre, permettra de s'assurer que chacun·e s'est bien emparé·e de l'outil.

En fin de deuxième quadrimestre, le jury évaluera chaque dossier, et chaque candidat·e présentera sa proposition de cours lors d'une présentation orale (10 minutes de présentation et 25 minutes d'échanges). Les entretiens seront organisés de manière successive. Ils seront menés par le jury restreint attribué à chaque candidat·e, en présence de l'ensemble des membres du jury, invités à participer aux échanges.

Annuaire des modules didactiques (en gras, la personne chargée de la coordination du module)		
Langues		
Catherine Deschepper	Français	catherine.deschepper@ulb.be
Charlotte Vanhalme	Langues anciennes	charlotte.vanhalme@ulb.be
Marie-Eve Damar	Langues modernes et FLE	marie-eve.damar@ulb.be
Christian Schena	Communication et arts du spectacle	christian.schena@ulb.be
Sciences humaines, psychologiques et de l'éducation		
Pierre Van Den Dungen	Histoire	pierre.van.den.dungen@ulb.be
Anthony Spiegeler	Histoire de l'art et archéologie	anthony.spiegeler@ulb.be
Odile Gilon	Philosophie	odile.gilon@ulb.be
Philippe Vienne	Sciences sociales	philippe.vienne@ulb.be
Anne Dubreucq	Géographie	anne.dubreucq@ulb.be
Michele Cincera	Sciences économiques	michele.cincera@ulb.be
Yann Lhoste	Sciences psychologiques et de l'éducation	yann.lhoste@ulb.be
Jérôme Sohier	Droit	Jerome.sohier@ulb.be
Sciences et techniques, santé		
Thierry Libert	Mathématiques	thierry.libert@ulb.be
Cécile Moucheron	Chimie	cecile.moucheron@ulb.be
Jean-François Flot	Biologie	jean-francois.flot@ulb.be
Sébastien Clesse	Physique	sebastien.clesse@ulb.be
Frédéric Robert	Sciences de l'ingénieur	frederic.robert@ulb.be
François Dufrasne	Sciences pharmaceutiques	francois.dufrasne@ulb.be
Dan Lecocq	Santé	dan.lecocq@ulb.be
Sport et éducation physique		
Nathalie Guissard	Éducation physique	nathalie.guissard@ulb.be

Annuaire du tronc commun (en gras la présidente du jury)		
Nadine Postiaux	Concevoir un enseignement	nadine.postiaux@ulb.be
Dorothee Baillet	Concevoir un enseignement	dorothee.baillet@ulb.be
Sylviane Bachy	Concevoir un enseignement	sylviane.bachy@ulb.be
Séverine Velev	Atelier dossier	severine.velev@ulb.be
Philippe Vienne	Aspect socio-historiques, culturels, éthiques et de neutralité de l'enseignement	philippe.vienne@ulb.be